



# Séance d'information 8P

Présentation disponible  
sur [www.epscrissier.ch](http://www.epscrissier.ch)



# Plan

- Informations générales
- Evaluations
- ECR 8P
- Procédures d'orientation
- Conditions de promotion en 9VG et 9VP
- Niveaux en VG
- Choix des options en VG et VP
- Echanges et questions

CERTIFICAT DE FIN D'ÉTUDES DE LA VOIE GÉNÉRALE				CERTIFICAT DE FIN D'ÉTUDES DE LA VOIE PRÉGYMNASIALE			
degré secondaire I	14-15 ans	11S	troisième cycle voie générale (deux options de compétences orientées métiers <sup>1</sup> , dont une à choix/enseignement du français, des mathématiques et de l'allemand dispensé en deux niveaux)	troisième cycle voie prégymnasiale (choix d'une option spécifique parmi économie et droit, italien, latin ou mathématiques et physique)	11S	14-15 ans	scolarité obligatoire
degré primaire	13-14 ans	10S	<b>deuxième cycle primaire</b>	10S	13-14 ans	<b>scolarité obligatoire</b>	
12-13 ans	9S	9S		12-13 ans			
11-12 ans	8P	8P		11-12 ans			
10-11 ans	7P	7P		10-11 ans			
9-10 ans	6P	6P		9-10 ans			
8-9 ans	5P	5P		8-9 ans			
7-8 ans	4P	4P		7-8 ans			
6-7 ans	3P	3P		6-7 ans			
5-6 ans	2P	2P		5-6 ans			
4-5 ans	1P	1P		4-5 ans			

<sup>1</sup> possibilité, à certaines conditions, de choisir une option spécifique

# Soutien pour les élèves

Appui par le maître ou la maîtresse de classe :

- réservé aux élèves en difficulté

*Le Coup de pouce :*

- si les appuis ordinaires sont insuffisants
- pour apprendre à apprendre.

*Le Lieu ressource :*

- soutien par un-e enseignant-e spécialisé-e

# Mentorat par les pairs

---



Les élèves de 7-8P peuvent profiter d'un soutien individuel dispensé par un·e camarade de 9-11S expert dans un domaine.

Concrètement, un élève en difficulté dans une branche peut s'approcher de son enseignant·e de branche et définir avec lui quelques objectifs sur lesquels il doit travailler. L'élève est alors mis en rapport avec un·e mentor·e, c'est-à-dire un·e élève à l'aise dans la branche en question et ayant en principe une année de plus.

- Une période par semaine, 5 semaines de suite
- Une salle par binôme
- Coût : **25 frs pour 5 semaines** (5 x 45 minutes) à l'enfant qui demande de l'aide. Le mentor sera payé 50 frs, grâce au soutien de la Commune.

# Communication parents – enseignant-es

Les parents s'adressent en priorité à l'enseignant-e concerné-e, ainsi qu'au titulaire de la maîtrise de classe :

- Via l'agenda, moyen officiel de communication.
- Lors d'entretiens réguliers ou sur demande.
- Messages SMS et WhatsApp : à éviter, sauf autorisation de l'enseignant-e, aux conditions fixées et à des heures raisonnables.

L'accès au bâtiment est autorisé sur rendez-vous.

# Congés et absences

Avertir le secrétariat : 021 557 89 50 dès 7h30

Justifier par écrit (fin de l'agenda) → maître-sse de classe.

Demande de congé motivée 15 jours à l'avance, par écrit → maître-sse de classe → décision de la Direction

Congés JOKER (6 demi-journées, pas d'autorisation nécessaire, 2 jours à l'avance min.)

*Pour plus d'informations, consulter l'agenda ou la brochure de l'établissement.*

# Agenda de l'élève

Tout y est inscrit : notes, devoirs,  
remarques des enseignants…

Ne pas oublier de le consulter  
chaque semaine et de le signer.



# Responsabilité de la surveillance des enfants

Ecole



**Pendant le temps scolaire et dans le périmètre scolaire** (périodes prévues à leur horaire, récréations, pauses et déplacements entre les cours inclus).

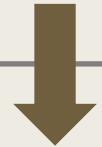
Il comprend aussi les cinq minutes avant l'heure du début des cours du matin et de l'après-midi.

Parents



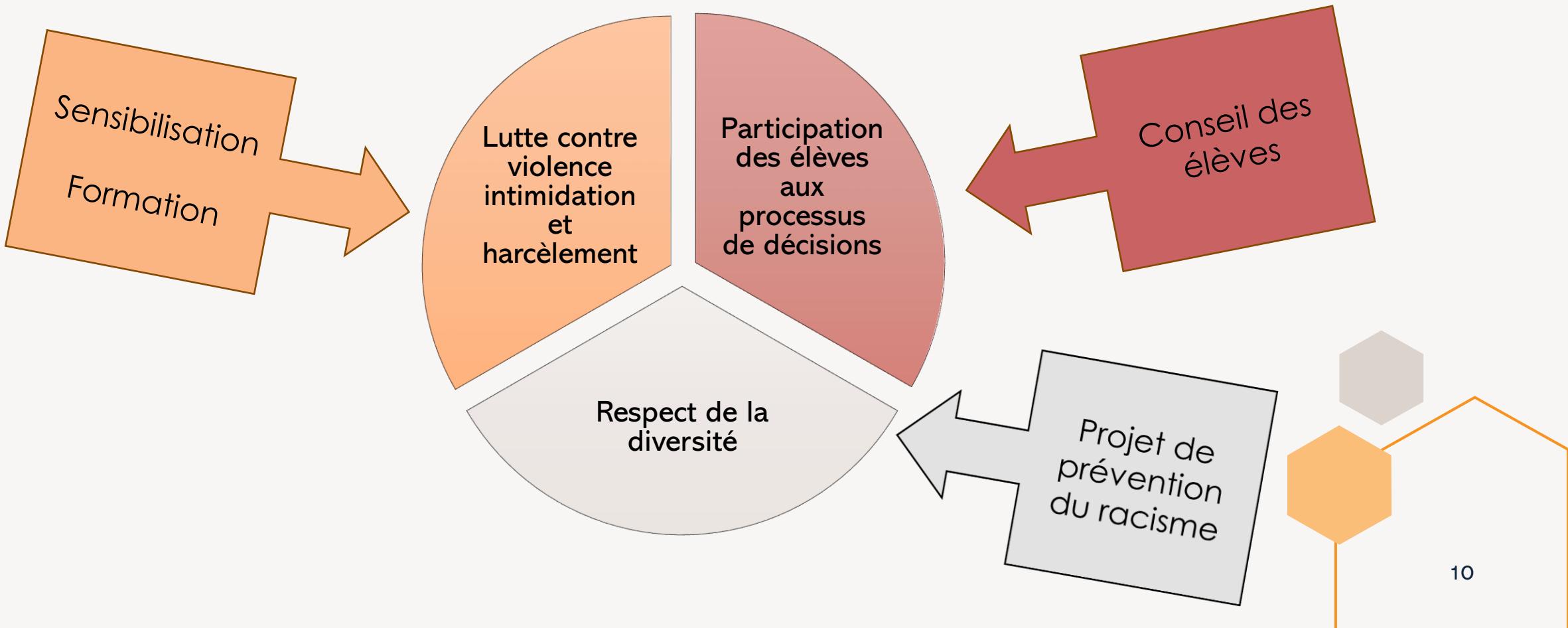
**En dehors du temps scolaire**, l'enfant est placé sous la responsabilité de ses parents. Ils assument la responsabilité de ses déplacements entre le domicile et l'école et durant la pause de midi.

Commune



La commune organise **des transports scolaires** lorsque la distance à parcourir entre le lieu d'habitation et le lieu de scolarisation, la nature du chemin et des dangers qui y sont liés, l'âge et la constitution des élèves le justifient.

# 3 axes prioritaires pour le bien-vivre ensemble dans notre école



# Vivre ensemble

Lutte contre  
violence  
intimidation  
et  
harcèlement

**Marche 7-8**  
10 octobre 2025

**Germanofolies**  
18 novembre

**Course d'école**  
pendant l'année  
scolaire

**Tournois, joutes,**  
**après-midis sportifs**  
pendant l'année

**Camps**  
école à la montagne 7P  
/ camps de ski 8P

**Journées hors cadre**  
élèves de 7P à 10S,  
activités à choix  
pendant 2 jours au  
mois de juin

**Décloisonnement**  
vendredi après-midi  
avant ou après les  
vacances scolaires.



Participation  
des élèves  
aux  
processus de  
décisions

Collège de la Carrière

# Conseil des élèves

Présentation

## Notre Premier Objectif

Créer le lien avec les élèves en proposant un lieu d'échange et d'écoute durant les séances.

# OBJECTIFS

## Notre Deuxième Objectif

Impliquer les élèves dans l'élaboration de projet de collège :

Apprendre à :

- Planifier, organiser un évènement
- Collaborer avec les autres classes et structures autour de l'école
- Communiquer les informations aux personnes concernées

## Notre Troisième Objectif

- Améliorer le climat de collège.
- Renforcer les comportements positifs au sein de l'école.

# Retour sur la 1e séance du 5 septembre :

## Les élèves souhaitent :

- Améliorer leur moment récréatif :
  - Mettre en place du matériel pour jouer (cordes, élastiques, etc.)
  - Installer une “boîte à livres”
  - Instaurer un “banc des amitiés” pour régler les conflits et mettre en place des médiateurs
  - Organiser un grand ramassage des déchets chaque 2 mois
- Le “banc des amitiés” pourrait devenir le prochain projet de collège en arts visuels (si accord de la commune) pour personnaliser cet espace extérieur sur le modèle de Marcolet. Les élèves du conseil vont sonder leurs camarades à ce sujet avant la prochaine rencontre (29 septembre).
- Organiser une journée sportive (à développer)

# Prochaines séances

- 5 septembre 2025
- 29 septembre 2025
- 10 octobre 2025
- 20 novembre 2025
- 5 décembre 2025
- 15 décembre 2025

Lutte contre  
violence  
intimidation  
et  
harcèlement



COMMENT ?

INTERVENTIONS INDIVIDUELLES  
INTERVENTION PETIT GROUPE  
INTERVENTIONS EN CLASSE  
SOUTIEN AUX COLLEGUES  
REGARDS CROISES



ACTION(S) ?

SITUATION DIFFICILE AVEC UN COPAIN - A  
LA MAISON - AVEC UN ENSEIGNANT - AVEC  
LUI-MEME - HARCELEMENT - CONFLITS -  
DISCRIMINATIONS - ....

CADRE ?

CONFIDENTIALITE  
ESPACE D'ECOUTE  
RECHERCHE DE SOLUTIONS  
ACCOMPAGNEMENT

QUI ?

TOUS LES ELEVES QUI EN RESENTENT LE  
BESOIN ET EN FONT LA DEMANDE.

# MEDIATION

miriam.sanchez@edu-vd.ch

LIMITES ? >  
COLLABORATION !

D'ENFANT A ENFANT  
DANS LE CADRE SCOLAIRE  
LA THERAPIE  
BAGUETTE MAGIQUE

# Evaluations

Périodes d'enseignement hebdomadaire	Nombre minimum de TS au 1 <sup>er</sup> semestre	Nombre de TS à l'année
1-2 périodes	1 TS	3 TS
3-4 périodes	2 TS	5 à 9 TS
5 périodes et plus	3 TS	7 à 11 TS

- TF (tests formatifs)
  - Permet de situer l'élève dans ses apprentissages
- TA (tests assimilés)
  - Connaissance ou techniques spécifiques
  - Série de travaux
  - Cet ensemble de travaux donne une note globale
  - Un nombre limité (3min-10max)
- TS (tests significatifs)
  - Résoudre des situations complexes
  - Les objectifs sont transmis avant chaque évaluation

# **ECR 8P**

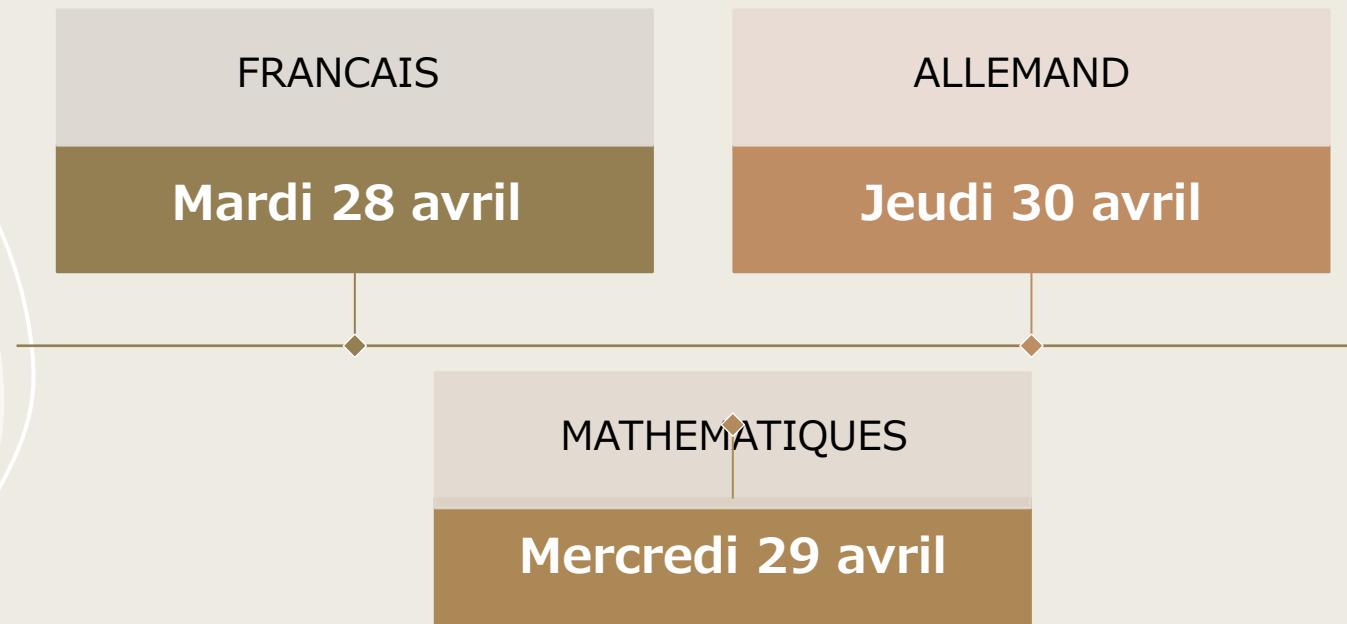
---

But :

Harmoniser les exigences dans le domaine de l'orientation afin de répondre au principe d'égalité de traitement entre les élèves dans le canton.

La note d'ECR compte 30% dans la moyenne annuelle

# Dates ECR



# Calcul des moyennes avec ECR

---

français, mathématiques et allemand:

La **moyenne annuelle décimale** (dixième de point) à hauteur de **70%** et la note obtenue aux ECR (demi-point) à hauteur de **30%**).

Exemple:

Moyenne annuelle : 4,9 et note de l'ECR : 4,5

$$(4,9 \times 0,7) + (4,5 \times 0,3) = 4,78$$

Arrondi au demi- point -> moyenne de 5

# Procédure d'orientation

---

1. Fin janvier - début février

Point de situation du premier semestre

Entretien parents - maîtresse-sse de classe

2. Epreuves cantonales de référence (ECR)

3. Juin - juillet

Bulletin annuel

Décision de promotion et d'orientation par le conseil de direction  
dans les voies et, en VG, dans les niveaux en fonction des  
résultats de l'élève.

# Présentation des voies du secondaire

Le dernier cycle de la scolarité obligatoire dure 3 ans; il est composé des années 9, 10 et 11.

**Les élèves sont orientés dans 2 voies selon leurs résultats.**

**En voie générale (VG)**, deux niveaux sont prévus en français, mathématiques et allemand. Les élèves choisissent une option de compétences orientées métier (OCOM).

**En voie prégymnasiale (VP)** accueille des élèves qui pourront accéder directement aux études de maturité gymnasiale. Les élèves choisissent une option spécifique (OS).

# Conditions de promotion en 9e

---

Groupe principal(Fran-Math-All-Ang-Scn-Géo-Hist-AVI-MUS-ACT/TMA) 40 pts et plus

Groupe restreint 12 pts et plus (Fra, Math, All.)  ECR comprises

**Cas limites max. 1 pt d'insuffisance par groupe**

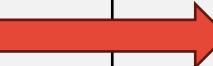
## Cas limites

Max. 1 pt d'insuffisance par groupe

Élève en échec ayant déjà redoublé l'année en cours

Élève en échec ayant déjà redoublé 2 fois au cours de sa scolarité

# Accès aux niveaux en VG français, mathématiques, allemand

<b>MOYENNE ANNUELLE FINALE</b>	<b>NIVEAU SUIVI EN DÉBUT DE 9E</b>
4 ou moins	 NIVEAU 1
4,5 et plus	 NIVEAU 2

# **Conditions d'orientation en VP**

---

Groupe principal : 46,5 pts et plus

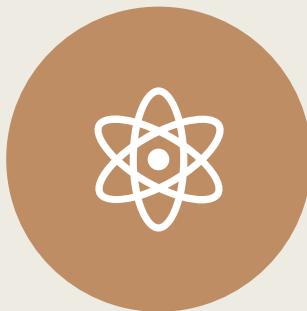
Groupe restreint (FRAN – MAT – ALL) : 15 pts et plus

**Pas de cas limite**

# OS (options spécifiques) à choix en VP (éventuellement VG):



•ITALIEN



•MATH-PHYSIQUE



•ECONOMIE ET DROIT



•LATIN

# OCOM options de compétences orientées métier à choix en VG :



- TRAVAUX MANUELS



- APPROCHE DU MONDE  
ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE



- ARTS VISUELS  
(GRAPHISME, DESSIN  
TECHNIQUE, DESIGN, ETC.)



- EDUCATION NUMÉRIQUE  
(INFORMATIQUE, ETC.)

# Capsules vidéo (OCOM / OS)

Sur ce lien, vous trouverez des capsules vidéo qui expliquent ce qui est fait dans les différentes OS/OCOM.

<https://www.epscrissier.ch/vie-scolaire/vie-établissement/ocom/>

<https://www.vd.ch/formation/enseignement-obligatoire-et-pedagogie-specialisee/deroulement-de-lecole-obligatoire-dans-le-canton-de-vaud#c2096144>

# **Pour conclure**

## **Réorientation possible (VG -> VP):**

- Fin du premier semestre en 9<sup>e</sup>
- Fin de l'année en 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> (RAC)

**Changements de niveaux possibles à chaque fin de semestre.**

**Accès au gymnase possible depuis la VG (sous certaines conditions).**

# Retour décanat 9-11VG

---

- Choix OS - OCOM vs Niveaux Fr Mat All
- Alignement horaire 10VG
- Statistiques 11VG / OS
- Conditions d'accès aux classes de Rac1 et gymnase

D'autres  
informations  
figurent dans la  
brochure ainsi que  
sur le site:

**epscrissier.ch**

Ville de CRISSIER 

Informations aux parents et aux enfants 2025-2026

Ville de Cressier  
Ch. de Chisaz 1  
Case postale 146  
1023 Cressier 1  
Tél. 021 631 96 11  
Site internet : [www.cressier.ch](http://www.cressier.ch)

Service Jeunesse et affaires sociales  
Route de Marcollet 39 1023  
Cressier 1  
Tél. 021 631 97 19  
mail : [parascolaire@cressier.ch](mailto:parascolaire@cressier.ch)

Ville de Cressier | 

Administration Communale

Bibliothèque - Transit

Les Nouvelles

Chisaz

Marcollet

La Carrière

Le Romandoll

L'Orée

Réouverture en 2028

Informations aux parents et aux élèves 2025-2026

Etablissement primaire et secondaire de Marcollet 42 1023 Cressier

Tél. 021 557 89 50  
mail : [eps.cressier@vd.ch](mailto:eps.cressier@vd.ch)  
site internet : [www.epscrissier.ch](http://www.epscrissier.ch)

A conserver toute l'année scolaire  
Ce document fait office de règlement d'établissement

# Questions

